

FRANÇAIS

Écriture

Le geste d'écriture et la copie

L'apprentissage de l'écriture au cycle 2

Introduction

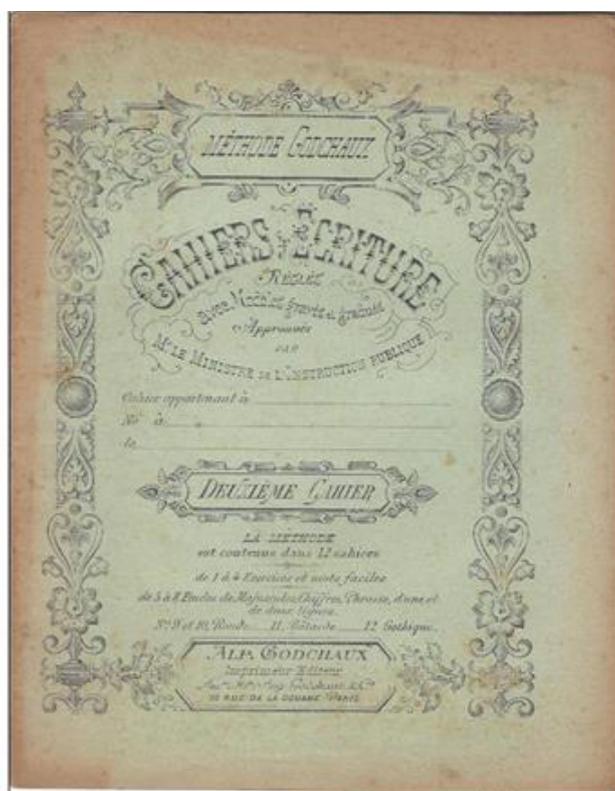
Faire acquérir aux élèves une écriture cursive fluide, claire, lisible, bien disposée dans la page et dans le lignage, autorisant directement l'accès à la fonction sémantique de l'écriture est un des objectifs de l'école.

La maîtrise du geste d'écriture est un apprentissage progressif qui commence à l'école maternelle et se poursuit au cycle 2. Proposé en grande section de maternelle, lorsque les élèves ont acquis une maturité motrice et perceptive suffisante, cet apprentissage, va être enseigné de manière systématique au cours préparatoire.

La prise en compte des compétences acquises à l'école maternelle est indispensable pour permettre une réelle progressivité des apprentissages et doit faire l'objet d'un travail dans le cadre de la liaison grande section / cours préparatoire.

Malgré l'évolution des technologies, l'usage de l'écriture manuscrite n'est pas obsolète. Tout un chacun l'utilise de façon régulière dans son quotidien. Sans écriture manuscrite, impossible d'accomplir de nombreux actes simples de la vie sociale. « Celui qui n'écrit pas de sa main a donc besoin d'assistance pour les accomplir. [...] Celui qui n'écrit pas de sa main ne peut pas être à part entière un citoyen autonome » (Danièle Dumont).

Dans le cadre scolaire, son enseignement est important pour permettre aux élèves de l'utiliser lorsqu'ils seront adultes et parce que des études ont démontré une forte corrélation avec l'apprentissage de la lecture. Nous le savons, lecture et écriture sont intimement liées. L'école maternelle permet aux élèves d'acquérir les compétences techniques nécessaires à l'acte graphique. Au CP, l'enseignant perfectionne ces gestes et automatise le tracé normé des lettres. Maîtrisant ces compétences techniques, l'élève va être libéré des contraintes graphiques et pourra se concentrer sur ce qu'il écrit. Pour que l'élève accède au sens, il est indispensable que son esprit ne soit pas focalisé sur le dessin (tracé) des lettres.



Il faut plusieurs années aux enfants pour acquérir les multiples habiletés nécessaires à l'écriture : utiliser de façon coordonnée les quatre articulations qui servent à tenir et à manier l'instrument d'écriture (épaule, coude, poignet, doigts), contrôler les tracés et savoir que la fonction de l'écriture est de produire du sens au moyen d'un code graphophonologique et écrire en ayant conscience, au fur et à mesure, de la relation graphophonologique et sémantique, c'est-à-dire de ce que l'on écrit.

Il revient donc à l'enseignant de CP de continuer l'apprentissage en se fondant sur les compétences et habiletés déjà acquises en GS. Le CE1 complétera l'apprentissage et introduira l'écriture des majuscules.

Au CE1 et au CE2, la vigilance quant à l'activité graphique doit demeurer forte.

